

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

de la ville de

Saint Jean de Védas.

ANNEE : 2014-2017

SOMMAIRE

A. CONTEXTE ET DESCRIPTIF :

- I. Présentation de la Commune
- II. Public accueilli

B. OBJECTIFS :

- I. Objectifs généraux
- II. Objectifs opérationnels

C. MOYENS MIS EN ŒUVRE :

- I. Moyens humains et locaux.
- II. Posture des animateurs
- III. Les activités.
- IV. Les nuitées et les séjours.

D. Organisation de la journée :

- I. L'accueil
- II. Les repas
- III. Le repos
- IV. Organisation des activités pour les 2,5 ans/5 ans
- V. Organisation des activités pour les 6 ans/12 ans

E. OBJECTIFS PAR RAPPORT AUX ADULTES :

- I. Objectifs généraux
- II. Objectifs opérationnels
- III. Moyens mis en oeuvre

A. CONTEXTE ET DESCRIPTIF :

I. Présentation de la Commune

L'Accueil de loisirs est une structure spécialisée dans l'accueil des enfants de 3 à 12 ans sur les temps extrascolaires. Il est situé, chemin de La combe, à Saint Jean de Védas. Il fonctionne tout au long de l'année civile et les missions sont multiples :

- accompagnement des projets d'enfants
- impulsion des projets de la Ville en direction de l'enfance (3-12 ans)

L'Accueil accueille toutefois en priorité les enfants résidants de Saint Jean de Védas ou pour lesquels l'un des deux parents au moins exerce une activité professionnelle sur la commune ou dont les grands parents sont védasiens mais il peut toutefois accueillir les enfants des communes voisines dans la mesure des places disponibles. Il est intégré, en tant qu'infrastructure communale, au Pôle éducation et cohésion sociale de la Ville.

II. Public accueilli

La structure accueille jusqu'à 115 enfants âgés de 3 à 12 ans : 60 maternelles (dont 20 enfants de moins de 4 ans) et 55 primaires (public 6-12 ans).

L'accueil des enfants de 2 ans et demi est toutefois envisageable, à condition qu'ils soient « propres » et scolarisés sur la commune de Saint Jean de Védas. De la même façon, l'accueil des enfants du groupe « primaire » est envisageable jusqu'à leur 13^{ème} anniversaire. Les enfants de 11 à 13 ans seront cependant progressivement orientés vers le Centre jeunesse de la Ville.

L'admission des enfants se fera dans la limite des places disponibles.

B. OBJECTIFS :

L'accueil de loisirs a pour mission de favoriser la participation active des enfants sur le territoire de la commune. Il est un lieu de découverte et d'expérimentation où les équipes vont s'employer à donner différents repères à leurs publics tout en les impliquant dans une dynamique de projet. En misant sur l'épanouissement individuel, la cohésion de groupe et la projection dans la vie en collectivité, elles développent ainsi un panel d'activités diverses.

Avec la mise en œuvre du Projet Educatif Local (PEL), le service de l'ALSH ainsi que celui de l'ALAE ont travaillé de manière plus poussée leur coopération afin de mettre en œuvre la politique enfance de la municipalité, notamment en recherchant la continuité éducative entre les

temps scolaires, péri scolaires et extra scolaires, comme énoncé dans **l'ambition n°4 de l'arbre des objectifs du PEL.**

Toutes les ambitions et objectifs défendus dans le PEL ne peuvent être investis en même temps. Ainsi le travail mené en amont au sein des deux services a permis de définir les ambitions et objectifs qui seront développés au cours de l'année 2013/2014.

Cette année, l'équipe pédagogique a choisi d'investir plus particulièrement les objectifs énoncés ci-dessous, les objectifs déclinés dans le PEL seront abordés sur un long terme, en fonction des choix de projets par l'équipe pédagogique.

I. Objectifs généraux

- **Ambition N°1** : organiser un « parcours éducatif » axé sur l'acquisition de savoirs, savoirs être et savoir faire.
 - **Objectif 1** : faciliter la projection par l'expérimentation.
 - **Objectif 2** : favoriser l'implication dans le vivre ensemble par les dynamiques groupales.

 - **Ambition N°2** : multiplier les espaces de positionnement critique pour les publics.
 - **Objectif 1** : développer la confrontation d'idées par les supports d'éducation populaire.
 - **Objectif 2** : permettre le décryptages du monde environnant par une démarche culturelle.
 - **Objectif 3** : favoriser l'éco citoyenneté dans un esprit participatif.

 - **Ambition N°3** : encourager l'accès du plus grand nombre aux pratiques éducatives, physiques, culturelles et sportives.
 - **Objectif 1** : aménager des « espaces éducatifs » pour les activités de loisirs.
 - **Objectif 2** : développer une palette d'activités culturelles axées sur l'acquisition de savoirs particuliers.
-
- Favoriser un « parcours éducatif » axé sur l'acquisition de savoirs, savoirs être et savoirs faire dans une logique de découverte et/ou de pédagogie active.
 - favoriser le positionnement critique et l'implication dans le vivre ensemble.
 - encourager l'accès du plus grand nombre aux pratiques éducatives, physiques, culturelles et sportives..
 - Respecter les rythmes de vie de l'enfant.
 - Veiller à la sécurité physique et affective de l'enfant.

L'appropriation du PEL par l'équipe pédagogique de l'Accueil de loisirs a permis l'énonciation d'objectifs

II. Objectifs opérationnels

- Favoriser le besoin de connaissance des enfants

- Développer l'imagination et le sens artistique.
- Mettre en œuvre des propositions diversifiées en vue d'associer les enfants à la gestion de leur cadre de vie.
- Favoriser la capacité d'analyse et l'esprit critique des enfants.
- Proposer et impulser des actions éducatives de loisirs.
- Préserver les besoins biologiques de l'enfant et développer les aspirations individuelles au sein du collectif.
- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un cadre sécurisé et sécurisant.
- Favoriser l'éco-citoyenneté dans un esprit participatif.
- Favoriser l'implication dans le vivre ensemble par les dynamiques groupales.

C. MOYENS MIS EN ŒUVRE :

I. Moyens humains et locaux.

L'équipe :

- Une Directrice titulaire du BEATEP et du BAFD, responsable de la direction et de l'encadrement du personnel et des stagiaires, de la surveillance générale de l'établissement et de son fonctionnement.
- Un Directeur Adjoint en cours de BAFD, dont le rôle est d'assister la directrice et de la remplacer si nécessaire.
- Une équipe d'animation qui compte 7 animateurs : 4 pour le secteur maternelle, 3 animateurs pour le secteur primaire.
- Deux agents de service attachés à l'ALSH.

Les animateurs sont permanents sur la structure : cela permet d'assurer un suivi entre l'ALSH et l'ALAE où ils interviennent également. Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 8 enfants en maternelle, et un pour 12 en primaire. Pour les vacances scolaires, nous recrutons des animateurs occasionnels issus pour la plupart des ALAE pour assurer une continuité éducative pendant les périodes extra scolaires mais également pour la sécurité affective des enfants.

Les locaux.

Les enfants ont à leur disposition :

- 3 salles d'activités en maternelle
- des sanitaires
- 2 salles de repos
- 3 salles d'activités en primaire
- des sanitaires
- une aire de jeux extérieure fermée
- possibilité d'accès à la cour de l'école Alain Cabrol
- une infirmerie
- des douches extérieures (pour le retour de la plage d'été)

- une cuisine pédagogique
- possibilité d'utilisation du gymnase de la Combe

Les adultes :

- 2 bureaux
- vestiaires (sanitaires + douche)
- hall d'accueil

II. Posture des animateurs

L'animateur se place dans une démarche d'encouragement, d'accompagnement et valorisation de l'enfant. Il prend en compte les rythmes et les besoins de l'enfant pour la mise en place d'ateliers libres et d'activités dans les divers domaines.

Jeux collectifs et jeux sportifs : dans ces activités, les animateurs favoriseront l'esprit de groupe, l'esprit de jeu, l'esprit d'équipe (coopération, fair-play), le respect des règles et l'épanouissement personnel. Ainsi les enfants pourront jouer, découvrir, prendre du plaisir, se dépenser et travailler leur motricité.

Activités manuelles et artistiques : le rôle des animateur sera de mettre en avant le plaisir, les sens, le faire et le défaire, la création individuelle ou collective, la découverte de matériaux, de techniques et d'inciter les enfants à l'expérimentation.

Activités culturelles et d'expressions : ici seront favorisés l'imagination, l'expression, la découverte et l'épanouissement personnel, la mise en scène, l'expérimentation, les jeux de rôle, l'improvisation, l'écriture et la lecture. Les enfants pourront alors jouer, bouger, écouter, regarder, expérimenter, chanter, danser, se déguiser.

Activités scientifiques et techniques : les ateliers seront menés de telle sorte que l'enfant et le groupe puissent s'amuser, découvrir, observer, comprendre, expliquer, expérimenter, inventer, construire.

Les aspirations individuelles :

Le centre de loisirs fonctionne dans un cadre collectif qui peut être contraignant pour l'individu. L'équipe d'animation doit donc permettre l'expression des désirs de l'enfant et les prendre en compte dans la limite de ses possibilités. Elle doit favoriser l'acceptation des choix collectifs, notamment en se basant sur la notion de contrat.

Par ailleurs, chaque temps de vie quotidienne de l'enfant doit être pris en compte par l'équipe d'animation :

Les temps dits "libres" ou "non contraints".

Si ces moments sont des temps où l'enfant est « sujet », c'est à dire qu'il peut décider à tout moment, sans contrainte, de changer d'avis (il ne s'engage pas sur un objectif, une activité, un résultat), ils doivent être des temps réfléchis, encadrés, aménagés où l'animateur est présent, et actif.

Les temps du repas, qui sont des moments privilégiés de convivialité et d'échange (prendre son temps) ;

Les temps d'accueil et de départ échelonnés sont des moments privilégiés où doivent s'instaurer des temps de dialogue entre parents, enfants et animateurs.

III. Les activités.

Les activités seront de deux sortes à l'initiative des enfants après discussion sur leurs attentes et leurs envies, l'attitude de l'animateur favorise l'émergence des projets d'enfant et leur mise en œuvre en s'appuyant sur la pédagogie active .

Les mercredis et les vacances scolaires sont axés sur des thèmes, afin de permettre une continuité et une richesse d'animation., certains se recoupant avec le secteur maternel dans le but d'échanges entre primaires et maternelles. Il est à préciser que les thèmes choisis seront amenés avec pédagogie aux enfants, afin que ceux-ci ne se sentent pas enfermés ou restreints dans les choix qui vont leur être proposés. Cette année, l'équipe d'animation a choisi de proposer le thème de l'art : Accompagnés par leurs animateurs les enfants apprendront différentes techniques pour réaliser une œuvre originale seul ou en collectif.

- Le programme sport santé : La commune de Saint Jean de Védas s'est inscrite dans le PNNS et attache une attention particulière au bien être des enfants. En partenariat avec Epidaure, une réflexion sur l'équilibre alimentaire a été engagée
- Les projets culturels avec la médiathèque et le Chai : l'accueil de loisirs s'appuie sur les moyens humains et matériels offerts par ces structures, différents projets ont été mis en œuvre avec leurs concours : exposition avec la maison responsable, exposition en partenariat avec l' unicef, projet cinéma. Cette année, l'équipe d'animation souhaite développer le champ du théâtre en partenariat avec le Chai du Terral.
- Les grands jeux : pendant les vacances scolaires l'équipe d'animation proposera un grand jeu par semaine, ces grands jeux seront en lien avec la thématique choisie, par le biais de ce support l'équipe souhaite développer l'esprit, d'équipe et l'entraide en mélangeant les différentes tranches d'âges, et en mêlant des épreuves sportives et intellectuelles ou chacun pourra apporter sa contribution.
- Les soirées parents/ enfants. : Des soirées jeux parents enfants se dérouleront fin juillet et fin août elles seront l'occasion de rassembler petits et grands autour d'un temps de jeu partagé, elles permettront à l'équipe de communiquer avec les familles sur la pédagogie de la structure.
- Les jeux de sociétés : Le jeu est un besoin fondamental pour les enfants et développe leur socialisation, grâce au jeu de société les enfants apprennent à respecter une règle commune, mais aussi l'entraide, la solidarité, et à accepter de perdre. L'équipe d'animation souhaite travailler en investissant davantage le support du jeu de société, en effet, cette année un partenariat est mis en place cette avec l'association l' « Ouvre boites » Des séances mensuelles sont proposées aux enfants du secteur maternelle et élémentaires.

- Les échanges inter-centres : seront l'occasion de favoriser la coopération, la rencontre et de fédérer les enfants autour d'un projet commun mais également d'enrichir les pratiques par le biais du partenariat entre les équipes d'animation. Ces rencontres seront de plusieurs sortes : marché de connaissances, rencontres sportives...

Les moyens d'évaluation de l'activité : des réunions bilans sont faites avec les enfants de façon spontanée pendant le temps du repas ou en fin de journée après le goûter. Chaque enfant, à tour de rôle, peut s'exprimer et dire ce qui lui a déplu ou ce qu'il a préféré, et pourquoi. Ce temps donne à chacun la possibilité de s'exprimer. Parler devant un groupe n'est pas facile c'est pourquoi nous le mettons en place avec un groupe restreint. A travers ce moment, nous souhaitons favoriser l'expression de chacun, l'écoute, le respect. L'équipe tient compte de ces avis et réajuste les animations à venir en fonction des remarques des enfants.

Toutes les animations, aussi diverses et riches soient-elles, répondent à des objectifs bien précis : faire vivre aux enfants des loisirs éducatifs.

IV. Les nuitées et les séjours.

Des projets de nuitées sur site permettront de familiariser les enfants avec la formule « bivouac », le montage de tentes, la préparation des repas et le départ en séjours. L'équipe prévoit d'en organiser quatre sur l'ensemble de la période estivale. Chaque projet de nuitées concernera un petit groupe d'enfants encadrés par 3 adultes. Ces nuitées permettront toutefois d'approfondir certains projets d'animation mis en place sur le mois. Elles fonctionneront toutefois tous sur le même modèle, avec repas du soir préparé par les enfants, montage des tentes, veillée sur le site et petit déjeuner sur les pelouses de l'Accueil de loisirs.

Le principe du séjour ou du mini camp est de permettre à un groupe d'enfants de vivre une expérience originale par rapport à son milieu familial et son environnement habituel. Cette cassure va lui permettre de vivre ses vacances. Pour cela, nous lui donnerons des moyens pour qu'il puisse :

- se responsabiliser
- devenir plus autonome
- faire l'apprentissage de techniques nouvelles
- découvrir une nouvelle région, se familiariser avec le milieu environnant.

Nous organisons trois séjours par an : un camp à la neige de 8 jours avec les 7-17 ans. Ce séjour assure une continuité éducative entre l'ALSH et le centre jeunesse. Le projet s'inscrit dans la continuité de l'expérience des deux dernières années en misant à la fois sur :

- l'expérience collective et la dynamique groupale
- la découverte du milieu montagnard via des activités diverses
- le respect des rythmes et des besoins individuels

Ce séjour s'intègre ainsi dans les dynamiques propres du Centre jeunesse et de l'Accueil de loisirs les garrigues. Il est ouvert à 45 enfants/jeunes.

Les séjours d'été sont d'une durée de 6 jours pour les 7-12 ans. Le projet de séjour est à mettre en lien avec l'approfondissement du volet « éducation à l'environnement et au développement durable » au sein de la politique éducative de la Ville. Il permettra ainsi à un groupe de 17 enfants de 7 à 12 ans de l'Accueil de loisirs « les garrigues » de participer à différentes activités de pleine nature. Le projet sera axé sur l'expérimentation collective et sur la découverte de l'environnement local.

L'équipe jouera notamment sur la découverte du milieu (bivouac, marche à pied, grand jeu nature) et sur la pratique d'activités sportives. L'hébergement se fera sous marabouts.

D. Organisation de la journée :

- de 7H30 à 9H30 : Accueil des enfants – Jeux libres
- 9H30 : Regroupement présentation des activités
- 11H30 : Repas des maternelles (les repas sont pris au restaurant scolaire René Cassin qui jouxte le ALSH)
- 12H30-13H : Repas des primaires
- 12H30 : Temps calme, c'est-à-dire jeux libres dans les coins, puzzles, légos, dînette, lecture, jeux de société

I. L'accueil

L'accueil du matin :

Les enfants arrivent au Centre à partir de 7H30 jusqu'à 9H30. L'accueil ne se borne pas à un simple pointage. Les salles doivent être accueillantes avec les jeux disposés sur les tables. L'animateur doit accueillir chaque enfant chaleureusement, instaurer un dialogue avec les parents si l'enfant sent que ses parents le quittent sans appréhension, il sera plus serein pour vivre sa journée. Le moment de l'accueil permet aux enfants de vivre des activités autonomes : jeux dans les coins, dînette, lego, jeux de construction, dessins, puzzles...

L'accueil du soir :

Les parents viennent chercher leur(s) enfant(s) entre 17H et 18H30. Les animateurs doivent être disponibles pour recevoir les parents et leur relater le déroulement de la journée. C'est un moment d'échanges très important. En effet, le soir, les parents peuvent prendre davantage de temps pour discuter.

Le cahier de sieste que nous avons mis en place l'année dernière fonctionne très bien et permet un excellent suivi des enfants.

II. Les repas

Un service de restauration est proposé chaque jour aux enfants fréquentant l'Accueil de loisirs.

Lorsqu'ils ne sont pas en sortie pédagogique, les enfants bénéficieront de cette prestation sur le site de l'école. Les repas proposés sont préparés en liaison froide. Ils sont adaptés aux besoins et à l'équilibre physiologique des enfants.

En sortie et/ou sur certaines journées spécifiques, un pique nique sera proposé aux enfants.

Le repas est pris au restaurant scolaire René Cassin.

Les enfants y accèdent par une coursive en traversant deux cours de récréation. L'heure du repas est fixée à 11H30 pour les maternelles. En effet, les jeunes enfants sont fatigués, et déjeuner plus tôt leur permet de mieux vivre leur journée et respecte leur rythme de vie.

La journée au Centre de Loisirs doit apporter une détente. Les enfants de 6 à 12 ans déjeunent à midi. Les enfants de maternelle et de primaire ont une salle distincte. Afin de favoriser la communication et de réguler le bruit, les enfants déjeunent par table de 6 en maternelle, et par table de 8 en primaire. Un animateur est présent à chaque table. Son rôle est de parler avec les enfants, de les inciter à goûter tous les plats, mais sans les forcer. Le moment du repas est un temps d'éducation à part entière.

L'animateur aide les enfants à découper la viande, leur apprend à utiliser les couverts. Un mode de service de type self est mis en place en maternelle comme en primaire pour permettre aux enfants de se servir eux-mêmes. Ainsi l'accent sera mis sur la notion de partage et de responsabilisation face à l'alimentation. D'autre part il est demandé aux enfants de débarrasser les tables, toujours dans l'esprit d'une implication dans le vivre ensemble.

Le goûter :

Le 2 février 2012, la commune de Saint Jean de Védas s'est inscrite dans la charte des villes actives du programme national de nutrition santé, dans le cadre de ce dispositif, l'accueil de loisirs participe au programme un fruit pour la récré et a également mis en place les éco- goûters les mercredis et vacances scolaires, l'objectif est de sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire en leur proposant des goûters qui répondent vraiment à leurs besoins. Les goûters sont préparés par les enfants et les animateurs et font partie intégrante des activités.

III. Le repos

Le Centre de Loisirs dispose de deux salles de repos climatisées.

Après le repas, les enfants ont la possibilité d'aller dormir, et pas seulement ceux de la petite section. Le besoin en sommeil est personnel, mais nous constatons que les enfants de maternelle ont besoin de faire la sieste. Les enfants qui fréquentent régulièrement le Centre ont leur lit attitré ; il est très important pour les enfants de se sentir en sécurité.

La sieste est quelquefois redoutée par les jeunes enfants, d'où l'importance de se coucher dans des conditions sécurisantes : avec son doudou et sa sucette. Le doudou fait partie de l'univers affectif du tout petit. Il représente la présence rassurante de sa maman. Faire un bisou et un câlin aide l'enfant à se détendre et à se sentir en confiance.

L'animateur introduit la sieste par un conte, il note sur un cahier prévu à cet effet l'heure d'endormissement de l'enfant et la durée du sommeil. L'animateur qui fait la sieste n'est pas toujours celui qui reste à l'accueil du soir ; le cahier de sieste permet aux autres d'informer les parents sur le temps de sommeil, mais aussi sur son état de santé .

Le temps calme :

Les enfants qui ne dorment pas ont aussi besoin de moments calmes dans la journée, qu'il s'agisse aussi bien des maternels que des primaires.

Le temps de la digestion n'est pas propice aux activités intenses et nécessitant une attention soutenue. Pendant ce temps, les enfants peuvent à leur gré jouer aux jeux de société, aux puzzles, dessiner, lire, ne rien faire.

C'est un temps d'accueil, puisque les animateurs accueillent les enfants qui viennent au Centre seulement l'après-midi.

IV. Organisation des activités pour les 2,5 ans/5 ans

Notre intérêt et notre démarche vont se centrer autour de la réalité de l'enfant. Ce dernier va vivre un moment extérieur par rapport à son milieu familial ou scolaire. Pendant ce temps de loisirs, l'enfant va vivre ses vacances.

a) Activités autonomes

Le secteur maternel est organisé en plusieurs espaces de vie propices à la mise en place d'activités autonomes. Cependant, il est à signaler que des activités autonomes se font à l'initiative des enfants, mais sous la surveillance des animateurs.

Les différents coins aménagés :

- Coin lecture dans une salle spécifique confortable, avec tapis et coussins. Cette salle permet aussi la mise en place d'un temps calme après le repas, avec contes et histoires.
- Une petite maison vivement appréciée des enfants où ils peuvent jouer à la dînette et à la marchande.
- Le castelet avec ses marionnettes où l'on invente des histoires, où l'on réalise des spectacles.
- L'atelier de déguisement où l'enfant trouve une foule de costumes lui permettant d'inventer des histoires et de les vivre.

L'attitude de l'animateur, c'est d'assurer la sécurité affective de l'enfant dans les coins, d'intervenir pour jouer si les enfants le demandent, à la dînette par exemple. Expliquer les règles pour les jeux de société.

Ces activités autonomes ont autant d'importance que les activités dirigées, car le temps d'attention des jeunes enfants est limité. Nous aurons donc le souci d'alterner les activités intenses et les activités plus calmes.

b) Les ateliers

Le fonctionnement en petits groupes est le plus propice pour les jeunes enfants qui ont besoin d'un animateur référent dont le rôle est de sécuriser les enfants.

Les activités seront organisées selon des ateliers thématiques. Elles serviront de fil conducteur à l'équipe. Les thèmes seront différents pour chaque période de vacances et les mercredis, mais une thématique annuelle servira de trame pour toute l'année. L'équipe d'animation doit favoriser la socialisation en introduisant les règles de vie en collectivité sous forme ludique, de même que pour les activités spécifiques comme la baignade, les règles de sécurité seront expliquées simplement et clairement aux enfants en fonction de leur âge.

Les activités doivent être variées pour permettre aux enfants de faire leur choix. L'équipe proposera toute une palette d'activités : physiques, musicales, de découverte et d'expression. De même, il est important que les enfants aient des horaires réguliers qui seront des repères temporels. Souvent, les petits enfants sont angoissés parce qu'ils ne savent pas ce qui va se passer. L'horloge de la journée créée par les enfants permettra d'énoncer le déroulement de la journée ce rituel rassura l'enfant qui, dès lors, aura ses repères.

Après concertation avec le médecin de la PMI, il a été décidé que, pour un meilleur respect des rythmes de vie de l'enfant, les sorties ne seront organisées que pour les 4,5-5 ans et seulement sur une demi-journée. De ce fait, les enfants de moins de 4 ans resteront au Centre afin de préserver leur sécurité affective. Il appartient alors à l'équipe pédagogique d'expliquer aux parents toute l'importance de ce temps passé au Centre et non à l'extérieur.

Cette année, un partenariat sera mis en place avec la piscine Amphitrite les enfants auront l'occasion d'avoir des séances mensuelles, cette action s'inscrit dans une logique de bien être et de promotion des activités physiques.

V. Organisation des activités pour les 6 ans/12 ans

a) Activités autonomes

Lors des différents temps informels de la journée, les enfants ont la possibilité de s'occuper librement. Les activités possibles sont alors multiples et diverses, soumises à la volonté et à l'imagination de l'enfant ; vont alors se développer des coins spécifiques parmi lesquels :

- coin lecture
- coin activités manuelles
- jeux de construction
- jeux d'extérieur
- jeux de société

Cette liste n'est pas figée. Au cours de ce temps, il est important que l'animateur accompagne les besoins de l'enfant sur sa demande, et sans structurer l'activité. Ainsi, l'enfant disposera d'un temps d'expression libre, de joies spontanées, d'affirmation, au cours duquel l'adulte intervient pour favoriser ainsi le processus de responsabilisation et d'autonomie.

b) Les ateliers

Les ateliers favoriseront la découverte, l'apprentissage de nouvelles techniques et le plaisir de « faire ensemble », le résultat des activités n'est pas une fin en soi ce qui nous semble important c'est la démarche et la mise en œuvre du projet.

La commune s'est engagée dans un Agenda 21, les activités liées à l'environnement seront un moyen de sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable au travers d'ateliers, de grands jeux, elles permettront d'impliquer les enfants dans une action citoyenne.

Notre objectif est de favoriser l'épanouissement individuel par le « **vivre ensemble** » :

- En respectant les envies et les besoins de chaque enfant
- En favorisant l'expression et l'écoute et l'esprit de tolérance par des temps de paroles réguliers tout au long de la journée.
- En leur permettant de vivre les activités à leur rythme et en valorisant leur productions afin qu'ils aient confiance en leur capacité.

Nous souhaitons également **développer un esprit d'entraide** et de solidarité par des animations transversales : les plus grands sont un exemple pour les plus jeunes de savoir être et de savoir faire, on se construit en inter relation en s'aidant les uns les autres.

Développer l'autonomie, en donnant aux enfants la possibilité d'exercer leur choix, en se forgeant leur propre opinion, les débats et la confrontation d'idées sont des outils privilégiés pour y parvenir.

En leur apprenant à prendre conscience de leurs possibilités et de leurs limites. En mettant en place avec des règles de vie évolutives dont ils seront les garants avec la contribution des adultes.

E. OBJECTIFS PAR RAPPORT AUX ADULTES :

I. Objectifs généraux

- Favoriser une vie collective riche permettant à chacun :
 - de bien se situer dans le groupe.
 - de poursuivre sa formation.
 - de prendre en compte ses besoins.
- Arriver ainsi le plus rapidement possible à une autonomie qui permette la prise en charge individuelle et collective du Centre.

II. Objectifs opérationnels

- Permettre l'expression de chacun.

- Permettre à chaque animateur d'accomplir son rôle tel que défini dans le projet pédagogique
- Pour consolider ses connaissances sur les enfants
- Pour faire le lien entre la théorie et la pratique
- Pour acquérir de nouvelles compétences techniques.
- Former les animateurs (prise en charge financière des formations BAFA, premiers secours, formation CEMEA, formation sur l'environnement etc.).
- Analyser régulièrement ce que nous vivons par des réunions hebdomadaires.

III. Moyens mis en oeuvre

- Recherche de documentation sur l'accueil de loisirs ou à la Médiathèque avec si possible une retransmission au grand groupe.
- Réunions hebdomadaires pour faire le point sur la semaine écoulée, pour la mise au point des nouveaux projets, le traitement des questions générales, et la formation.
- Evaluation individuelle : elle est réalisée au mois de décembre pour faire le bilan de l'année écoulé, en vue de nouveaux objectifs et d'une amélioration à apporter pour l'année à venir.

En ce qui concerne les bilans, ils seront préparés par chacun avant les réunions afin de permettre à chacun de prendre en compte ses réussites, ses difficultés, son rôle, sa place au sein de l'équipe. Chacun se construit en interrelations avec les autres, un projet pédagogique est avant tout un travail d'équipe, l'entraide, la tolérance, le respect de l'autre favoriseront des relations saines qui permettront à chacun de progresser et de poursuivre sa formation

**La Directrice de l'ALSH
Isabelle POIRIER**

